

CHAMPIONNATS OPEN DES "MAITRES" DE L'ILE DE FRANCE

Date : 24 et 25 janvier 2004

Lieu : SAVIGNY LE TEMPLE

(bassin de 25 mètres)

Ouverture des portes : **Matin :** 8H00 1^{er} départ : 9H30 **Après-midi :** 14H00 1^{er} départ : 15H30

Catégorie d'âge :

Epreuves individuelles

01	25 à 29 ans	1979 / 1975	08	60 à 64 ans	1944 / 1940
02	30 à 34 ans	1974 / 1970	09	65 à 69 ans	1939 / 1935
03	35 à 39 ans	1969 / 1965	10	70 à 74 ans	1934 / 1930
04	40 à 44 ans	1964 / 1960	11	75 à 79 ans	1929 / 1925
05	45 à 49 ans	1959 / 1955	12	80 à 84 ans	1924 / 1920
06	50 à 54 ans	1954 / 1950	13	85 ans et plus	1919 et avant
07	55 à 59 ans	1949 / 1945			

Epreuves de relais

01	119 ans et moins	04	200 / 239 ans
02	120 / 159 ans	05	240 / 279 ans
03	160 / 199 ans	06	280 ans et plus

Programme :

1^{ère} journée

1^{ère} réunion

50 Papillon Dames et Messieurs
200 Nage libre Dames et Messieurs
100 M. 4 Nages Dames et Messieurs
Relais 4X50M.4N. Dames, Messieurs ou mixte

3^{ème} réunion

50 dos Dames et Messieurs
200 M. 4 Nages Dames et Messieurs
Relais 4.X 50 NL Dames, Messieurs ou mixte

2^{ème} réunion

50 Brasse Dames et Messieurs
100 Dos Dames et Messieurs
100 nage libre Dames et Messieurs
100 Papillon Dames et Messieurs

4^{ème} réunion

50 nage libre Dames et Messieurs
100 brasse Dames et Messieurs
Relais 10 X 50 NL Mixte

N.B : Mixte = ½ Dames + ½ Messieurs

Règlement :

Conforme aux règles F.I.N.A. et de la F.F.N. **Il n'y aura qu'un seul départ**

Aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves .

Chaque nageur pourra participer à **4** épreuves individuelles et à chacun des relais. Eventuellement en fonction de la durée des réunions et des possibilités d'accueil de la piscine le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera par ordre d'arrivée des engagements et sur le choix de chaque compétiteur qui indiquera ses engagements dans l'ordre décroissant de sa préférence.

Pour les relais, en cas de changement d'un ou plusieurs nageurs, les relais resteront dans la même catégorie d'âges correspondant aux engagements. Si cela n'est pas le cas ils seront hors classement.

Engagements :

Ils devront parvenir au C.I.F. pour le 09/01/2004 sur disquette accompagnée de leur bordereau papier et les relais sur fiches spécifiques, aucun engagement ne sera accepté après cette date. Les nageurs seront pris en compte si leurs licences ont été enregistrées au C.I.F. à la date précitée. Aucun engagement par internet ne sera pris en compte.

Les engagements et les forfaits sont soumis aux dispositions générales du règlement natation du C.I.F.

Les clubs Franciliens verront leur compte débité dans les livres du C.I.F. et crédité de la remise, les forfaits non déclarés avant le 20/01/2004 ne bénéficieront pas de la remise et la totalité des droits restera acquis au C.I.F.

<u>Droits d'engagements</u> :	Individuel	12 €	remise de 50% = 6 €
	Relais	18 €	remise de 50% = 9 €

Les engagements au bord du bassin, le jour de la compétition, seront acceptés dans la mesure des places disponibles suite aux forfaits, sur présentation de leur licence ainsi qu'après la vérification du nombre d'épreuves individuelles pour lesquelles le nageur ou la nageuse est déjà engagé. Le droit d'engagement, d'un montant de 21€, sera réglé impérativement sur place par chèque à l'ordre du C.I.F.

<u>Récompenses</u> :	Classement individuel	Une médaille aux trois premiers par catégorie d'âge.
	Classement relais	Une médaille au premier relais par catégorie d'âge.
	Pour le 10 X 50M. NL Mixte	Une médaille au trois premiers relais.

CHALLENGE DES CLUBS MAITRE

Pour participer au challenge, les clubs devront sélectionner à partir des engagements individuels 4 nageurs, (2 dames et 2 messieurs), dont le total des âges sera obligatoirement de 140 ans et plus, étant engagés dans les épreuves suivantes :

- > 50 dos
- > 50 brasse
- > 50 papillon
- > 50 nage libre

ET

- > 1 relais 4 X 50 nage libre mixte.

Chaque nageur désigné pour être classé dans ce challenge sera retenu que pour une seule épreuve et le relais. Un club peut engager plusieurs équipes. Lors des engagements individuels le club confirmera les nageurs pour les épreuves concernées au moyen du bordereau joint.

Le Challenge reste acquis au Club qui le remporte 3 années consécutives

TROPHEE DU 50 NAGE LIBRE :

Un trophée sera attribué au club pour la meilleure performance réalisée sur 50 nage libre par un couple mixte dont l'âge total moyen se situera :

- Dans la 1ère catégorie entre 35 et 44 ans (exemple 1 homme de 26 ans et une dame de 60 ans = 86 ans, divisé par 2, égal **43 ans**)
- Dans la 2ème catégorie 45 ans et plus (exemple 1 homme de 32 ans et une dame de 60 ans = 92 ans, divisé par 2, égal **46 ans**).

La récompense attribuée pour le trophée reste acquise au club.

Nota : Les nageurs désignés pour le challenge ne pourront pas participer au trophée.